

Exercice n°9

1. Il s'agit du marché financier boursier. (Le marché de l'argent à long terme).
2. On y échange les actions, les obligations et autres titres.
3. Pour pouvoir parler de produit homogène, on parlera de l'action de telle entreprise : l'action IAM (Itissalat al Maghrib), l'action ADDOHA, l'action BMCE BANK, ... Pour une action et pour une séance de bourse, on a l'offre et la demande, et ça démarre à partir du cours de la séance précédente. Le cours (le prix de l'action) variera en fonction de ces deux variables. On peut imaginer une séance des enchères publiques (pour comparaison). A un prix donné, certains détenteurs et certains demandeurs de l'action concerné peuvent négocier.

A la Bourse de Casablanca, on recense : (le nombre d'actions cotées) : la semaine du 14 au 20.2.2007 :

- | | |
|--|-----------------------------|
| * en télécommunication : 1 (société- IAM) ; | * Assurance : 3 ; |
| * Immobilier : 1 ; | * Holdings : 5 ; |
| * Banques : 6 ; | * Loisirs hôtels : 1 ; |
| * Sociétés de financement : 5 ; | * Raffinage : 1 ; |
| * Leasing : 2 ; | * Mines : 2 ; |
| * Ciments et matériaux de construction : 6 ; | * Emballage et papier : 2 ; |

- | | |
|--------------------------|----------------------|
| * Agroalimentaire : 10 ; | * Distribution : 7 ; |
| * Autres : 11 ; | |

Il y a 63 entreprises cotées, donc autant d'actions en circulation. Une entreprise peut acheter ses propres actions (rachat d'actions).

Les produits négociés en bourse portent aussi sur les obligations, les bons de trésor et autres.

4. La faiblesse du marché boursier au Maroc est due à plusieurs causes :
 - la faiblesse numérique des sociétés cotées (63 seulement actuellement) ;
 - et pour les sociétés cotées, on met en bourse souvent sur le marché une partie du capital ou d'emprunt obligataire,
 - le marché est limité au marché au comptant ; le marché à terme tarde à s'installer, bien que son implantation est prévue ;
 - la culture du risque est peu développée chez les marocains ; l'emprise des banques a de beaux jours devant elle. On a encore l'impression que la bourse est quelque chose d'abstrait, d'incertain,...

5. Il y a le texte instituant la bourse et aussi des organismes de contrôle (comme le CDVM). Il y a les autorités ministérielles compétentes et la loi en général.